



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 22 Février 2011



Section de Paris 20 CDIS

Halte aux pressions ! Les méthodes inacceptables de la direction doivent cesser immédiatement !

Vendredi, une factrice s'est vue convoquée dans le bureau du directeur adjoint !

Il a osé lui reprocher d'avoir ramené 14 recommandés sur les 59 qu'elle avait emmenés en tournée, ce qui était évidemment une charge trop importante. Sa chef venait déjà de lui poser la même question et notre collègue avait déjà répondu qu'elle ne pouvait pas distribuer un volume aussi important d'objets, dans le temps de sa vacation, en plus du courrier et qu'elle avait du mettre les 14 recommandés en RD. Visiblement, ses explications n'ont pas satisfait : il a fallu que le directeur adjoint rajoute une couche et sa conclusion a été « *qu'elle devait faire plus d'efforts* » ! Faire des efforts pour ce monsieur, ça veut dire quoi ? Qu'elle aurait dû finir à 15 ou 16 heures pour tout passer ? Qu'elle aurait dû courir dans les escaliers de ses immeubles OPAC pour aller plus vite ?

La CGT et l'ensemble du personnel ne peuvent pas tolérer plus longtemps que des collègues sortent des bureaux de la direction en ayant subi des réflexions méprisantes : c'est totalement inadmissible ! On ne vient pas au travail pour se bousiller la santé ! Les membres CHSCT de la CGT viennent d'exiger de la direction la tenue d'un CHSCT extraordinaire dans les plus brefs délais, suite à cet incident. La responsabilité civile et pénale de la direction est directement engagée. Car elle est responsable de la santé physique et mentale des salariés au travail et de leur protection. Et le sous-directeur a eu un comportement que nous estimons inadmissible à l'encontre de notre collègue. Ça ne doit plus se reproduire !

Cela fait maintenant plusieurs semaines que la direction, par le biais des chefs d'équipe, fait « *la chasse* » aux RD. Dès qu'il y a plus de 3 recommandés en RD sur une tournée, la ou le collègue se voit demander des explications sur le pourquoi du comment... Et peu importe le nombre de recommandés sur la tournée en question, si vous avez 60 ou 70 recommandés plus la tournée lettre. Pourtant la réponse est simple : qui peut bien être capable de passer plus de 50 présentations de recommandés en plus du courrier dans le temps de la vacation ? Personne !

Et cela, la direction le sait très bien. Elle supprime des emplois depuis des années, elle augmente ainsi le volume de travail qu'on a tous sur le dos. Et ensuite, elle fait semblant de s'étonner qu'on n'y arrive plus. Elle ne poursuit qu'un seul but : faire pression individuellement sur chacun d'entre nous pour qu'on avale toujours plus de boulot à moins nombreux, qu'on finisse après l'heure s'il le faut même au prix de se casser encore un peu plus la santé en allant de plus en plus vite ! **C'est intolérable !**

En mars dernier, la direction a supprimé une équipe complète et nos tournées ont été rallongées d'autant. Comment serait-ce possible que le boulot passe et soit fait comme avant ?

Si la direction est si préoccupée par nos recommandés, qu'elle embauche le personnel qui manque pour travailler normalement !

Des efforts, c'est bien la direction qui va devoir en faire car cela fait maintenant des mois que nous l'alertons sur les problèmes récurrents liés aux recommandés depuis la dernière réorganisation : beaucoup de quartiers ont un nombre trop élevé de recommandés.

Cela fait des mois que nous demandons des mesures permettant d'alléger les tournées.

Nous avons su être solidaires et unis lors de notre grève il y a un an, nous devons nous en souvenir et ne pas rester seuls et isolés lorsque la direction veut nous demander des comptes individuellement : nous devons répondre collectivement et imposer à la direction qu'elle nous respecte et prenne d'urgence les mesures pour que nous puissions travailler dans des conditions normales.